

Des outils en faveur des projets des collectivités



◆ Vous souhaitez avoir un éclairage sur la faisabilité de votre projet ?

▶ **Fiche outil** : Les études flash

◆ Vous engagez une réflexion d'aménagement ou de programmation (Scot, PLUi, PLU) ?

- ▶ **Fiche outil** : L'observation foncière
- ▶ **Fiche outil** : La diffusion d'informations géographiques : OCCARA
- ▶ **Fiche outil** : Les études de stratégie foncière

◆ Votre projet nécessite une acquisition foncière pour un programme de logements, d'équipements publics, de développement de l'activité économique ?

- ▶ **Fiche outil** : L'action foncière
- ▶ **Fiche outil** : La convention cadre
- ▶ **Fiche outil** : Les conventions foncières
- ▶ **Fiche outil** : La vente directe aux opérateurs
- ▶ **Fiche outil** : Le portage immobilier

◆ Il existe d'anciens sites d'activités désaffectés sur votre territoire ?

- ◆ Vous avez besoin d'aide pour leur chercher une nouvelle fonction ?
 - ▶ **Fiche outil** : Les études d'urbanisme pré-opérationnel
- ◆ Vous avez besoin d'aide pour préparer un projet de réutilisation de ces sites ?
 - ▶ **Fiche outil** : Développer le recyclage foncier
 - ▶ **Fiche outil** : Valoriser les temps d'attente

◆ Vous envisagez la réalisation d'un programme de logement social ?

- ▶ **Fiche outil** : La minoration foncière au service du renouvellement urbain
- ▶ **Fiche outil** : L'aide au développement des éco-quartiers par la régénération urbaine

◆ **Il existe des îlots dégradés à traiter dans votre tissu urbain ?**

▶ **Fiche outil** : La restructuration pour l'habitat : un soutien pour l'attractivité

◆ **Vous souhaitez revitaliser votre centre-bourg ?**

▶ **Fiche outil** : Revitaliser les centres-bourgs

◆ **Votre ville a été reconstruite après les bombardements de la seconde guerre mondiale ?**

▶ **Fiche outil** : Centres villes de la reconstruction

◆ **Vous avez sur votre territoire des bâtiments publics désaffectés ou des logements sociaux obsolètes amiantés ?**

▶ **Fiche outil** : Démolir le bâti amianté

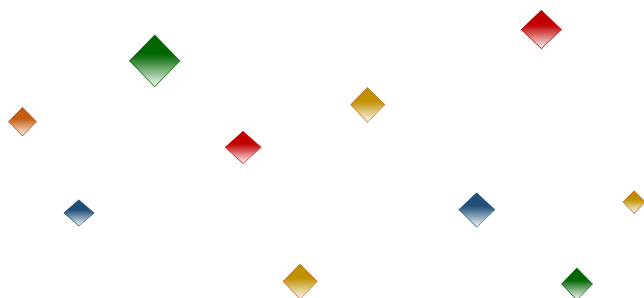
◆ **Vous souhaitez dynamiser le secteur gare de votre territoire ?**

▶ **Fiche outil** : Les démarches partenariales intégrées sur les secteurs gares

◆ **Vous souhaitez maintenir l'activité économique sur votre territoire ?**

▶ **Fiche outil** : Bail pour le maintien de services et commerces
▶ **Fiche outil** : Maintenir l'attractivité des commerces et services

◆ ...



PRÉSENTATION

La boîte à outils : déclinaison opérationnelle du PPI

L'Établissement public foncier de Normandie exerce ses missions dans le cadre d'un Programme Pluriannuel d'Interventions.

Le PPI 2017-2021, approuvé par le Conseil d'Administration de l'EPF en décembre 2016, est le fruit d'une concertation avec nos partenaires.

Les outils proposés dans le présent document répondent aux objectifs des quatre axes du PPI :

► Axe 1 du PPI : Renforcer l'attractivité productive

- ◆ Élargir l'offre foncière en faveur du développement économique en préservant les terres agricoles
 - ▶ **Fiche outil** : Développer le recyclage foncier
 - ▶ **Fiche outil** : Les démarches partenariales intégrées sur les secteurs gares
- ◆ Adapter les outils sur l'habitat pour une offre de logements diversifiée
 - ▶ **Fiche outil** : La minoration foncière au service du renouvellement urbain
 - ▶ **Fiche outil** : L'aide au développement des éco-quartiers par la régénération urbaine
 - ▶ **Fiche outil** : La restructuration pour l'habitat : un soutien pour l'attractivité
- ◆ Agir pour l'Axe Seine

► Axe 2 du PPI : Consolider l'attractivité résidentielle

- ◆ Accompagner les projets touristiques
- ◆ Revitaliser les centres-bourgs
 - ▶ **Fiche outil** : Revitaliser les centres-bourgs
- ◆ Intervenir sur les villes reconstruites
 - ▶ **Fiche outil** : Centres villes de la reconstruction
- ◆ Maintenir l'activité des commerces et des services
 - ▶ **Fiche outil** : Bail pour le maintien de services et commerces
 - ▶ **Fiche outil** : Maintenir l'attractivité des commerces et services

► Axe 3 du PPI : Accompagner les transitions

- ◆ Observer pour agir
 - ▶ **Fiche outil** : L'observation foncière
 - ▶ **Fiche outil** : La diffusion d'informations géographiques : OCCARA
 - ▶ **Fiche outil** : Les études de stratégie foncière
- ◆ Valoriser les usages transitoires
 - ▶ **Fiche outil** : Valoriser les temps d'attente
- ◆ Intégrer le développement durable dans chaque projet
 - ▶ **Fiche outil** : Le partenariat avec le Conservatoire du Littoral
 - ▶ **Fiche outil** : Le partenariat avec les Safer de Haute et Basse-Normandie
 - ▶ **Fiche outil** : Les études d'urbanisme pré-opérationnel
- ◆ Intervenir sur le foncier impacté par les risques naturels et technologiques
- ◆ Répondre aux enjeux de recyclage des bâtiments amiantés
 - ▶ **Fiche outil** : Démolir le bâti amianté

► Axe 4 du PPI : l'EPF de toutes les collectivités

- ◆ Simplifier et répondre efficacement aux besoins de chaque collectivité normande
 - ▶ **Fiche outil** : L'action foncière
 - ▶ **Fiche outil** : La convention cadre
 - ▶ **Fiche outil** : Les conventions foncières
 - ▶ **Fiche outil** : La vente directe aux opérateurs
 - ▶ **Fiche outil** : Les études flash



Les partenariats au cœur du fonctionnement de l'établissement

Ils constituent le cœur du mode de fonctionnement et de développement de l'activité de l'établissement. Les conventions partenariales déterminent, en effet, de manière précise et opérationnelle les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions de l'établissement (clés de répartition,...) dans l'objectif permanent de simplifier, faciliter et fluidifier nos interventions et nos relations avec nos partenaires.

▶ Avec la Région, les Départements et les EPCI

La réunification normande conduit la Région à proposer un nouveau cadre contractuel de ses politiques partenariales avec l'EPF, avec une ambition forte, dans le calendrier partagé du PPI 2017-2021.

L'EPF renforcera également son partenariat avec les 5 Départements pour répondre aux enjeux spécifiques de leur territoire. Ces partenariats avec les Conseils départementaux pourront s'appuyer sur les politiques de contractualisations que ceux-ci mettent en œuvre avec les collectivités territoriales.

▶ **Fiche outil** : La convention cadre

▶ Avec les autres partenaires

Plusieurs conventions cadres seront opérationnelles avec les principaux autres partenaires de l'établissement : contrat de plan Etat - Région (Axe Seine), Caisse des Dépôts et Consignations, Safer, Conservatoire du littoral...

▶ **Fiche outil** : Le partenariat avec le Conservatoire du Littoral

▶ **Fiche outil** : Le partenariat avec les Safer de Haute et Basse-Normandie

▶ Les partenariats techniques

Ils seront confortés : Les parcs naturels, l'Ademe, les agences d'urbanisme, la mission nationale R&D sur l'amiante, la mission nationale sur les sols pollués, le Cerema, les représentants du secteur, la CCI, les agences de développement...

